

# INTRODUCTION

La notation de la musique a pour unique objectif de fournir une représentation visuelle des principales caractéristiques d'un morceau: il s'agit d'une transposition du domaine acoustique dans le domaine graphique.

Cette opération ne peut être qu'approximative: c'est sans doute la raison pour laquelle certains ont fait du **solfège** – défini comme **l'ensemble des principes qui régissent la notation musicale** – un magma effrayant de règles compliquées et, bien souvent, superflues.

Rendons au solfège son rôle initial: faciliter la vie de ceux qui aiment la musique... donc la vôtre!

Ce manuel a pour objet de vous fournir, de la façon la plus claire possible, quelques règles faciles qui vous permettront de lire ou d'écrire la musique et, en tout cas, de mieux la comprendre... donc d'en jouer avec encore plus de plaisir.

Toute la notation de la musique repose sur un principe extrêmement simple:



**UNE NOTE EST UN SON QUI POSSÈDE QUATRE CARACTÉRISTIQUES :  
LA HAUTEUR, LA DURÉE, LE VOLUME ET LE TIMBRE.**

La combinaison de ces quatre facteurs permet de créer plusieurs types de mouvements ou de phénomènes, avec un nombre infini de possibilités: le rythme, les mélodies, le relief du morceau, l'harmonie obtenue par la rencontre de plusieurs notes, etc.

## VOLUME ET TIMBRE

Ces deux facteurs dépendent davantage de la personne qui joue le morceau que de celle qui l'écrit. Le compositeur peut, néanmoins, fournir quelques indications sur le papier, généralement en langage courant: « plus fort », « doucement », « guitare », « chœurs ».

Vous pouvez modifier le volume et le timbre à volonté lorsque vous jouez un morceau, par exemple en adaptant une pièce pour clavecin à la guitare saturée avec tous les réglages à fond.

## HAUTEUR ET DURÉE

Cependant, le morceau sera toujours le même tant que les hauteurs et les durées seront conservées.

Ce sont ces deux caractéristiques qui sont représentées sur une feuille de papier ou un écran, au moyen d'une **partition**.

## INTRODUCTION

# PARTITION

Une partition est une surface sur laquelle la musique est représentée au moyen de symboles visuels.



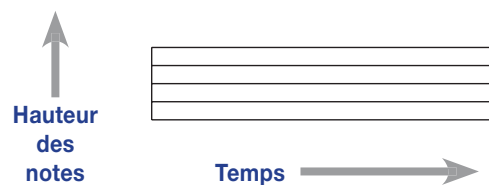
LA HAUTEUR EST REPRÉSENTÉE VERTICALEMENT.  
LA DURÉE EST REPRÉSENTÉE HORIZONTALEMENT.



# PORTÉE

La **portée** est un ensemble de cinq lignes horizontales utilisée pour écrire les notes.

- la hauteur du son correspond à la position verticale du symbole qui le représente;
- plusieurs notes successives s'écrivent horizontalement, de gauche à droite, comme dans l'écriture alphabétique occidentale.



Nous allons à présent étudier progressivement les techniques de notation permettant cette représentation.



Les exemples et exercices illustrés par le CD joint à cet ouvrage sont signalés par ce visuel, incluant le numéro de la page correspondante.

Chaque chapitre se termine par des exercices, dont les corrigés se trouvent page 72 et suivantes.

Un lexique page 80 définit les termes courants en matière de théorie de la musique : utilisez-le!